

Le 18 février 2016

Un 8 mars de lutte et de grève

L'Union syndicale Solidaires appelle à faire du 8 mars une journée d'action, et déposera un préavis de grève dans la Fonction publique. Avec les associations féministes, l'appel à un 8 mars de lutte et de grève marque notre volonté de lancer une dynamique : aussi bien sur les lieux de travail que dans « la société ». Les actions pourront prendre plusieurs formes, l'important est d'être visible : distributions de tracts sur le lieu de travail, pointant les inégalités, les situations sexistes dans l'entreprise, dans les services... Des demandes d'audience aux patrons, aux directeurs, des Assemblées générales ! Des badges, des jets de gants mappas et de balais... tout peut s'envisager, soyons créatives !

Le 8 mars, c'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier !

Les luttes des femmes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire de ces luttes, est plus qu'un symbole. C'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier. Ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias se complaisent à le répéter. Nous refusons la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail... sans doute pour mieux faire oublier, le reste de l'année, l'ampleur des inégalités qui restent à combattre.

Dans la société les femmes sont partout mais l'égalité nulle part !

Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité, elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique. Elles sont trop souvent victimes de multiples formes de violences : viols, violences conjugales, violences sexistes et sexuelles au travail, lesbophobie, prostitution, agressions racistes, violences contre des femmes réfugiées. Les femmes sont les premières victimes des guerres.

Aujourd'hui plus que jamais nous devons nous rassembler, faire converger nos luttes pour l'égalité et contre toute forme de violence.

Les politiques d'austérité, la montée des extrêmes droites et le retour des extrémismes religieux imposent plus que jamais des régressions pour les femmes :

- ◆ La loi Rebsamen (dilution des rapports de situation comparée et des négociations égalité professionnelle), la loi Macron (travail du dimanche et de nuit), précarisent encore plus la situation des femmes
- ◆ La diminution drastique des dépenses publiques met en danger les services publics et touche particulièrement les femmes : menace sur les gardes d'enfants, sur l'accès au droit à l'IVG (150 centres IVG fermés en 10 ans), sur l'accès aux soins (notamment l'éloignement des services de maternité...)
- ◆ La diminution voire la fin des subventions publiques menace l'existence même des associations féministes qui œuvrent tous les jours pour les femmes
- ◆ Les courants extrémistes ont réussi à faire enterrer les ABC de l'égalité à l'école, et menacent le droit à l'IVG. Ils refusent la PMA pour toutes les femmes.

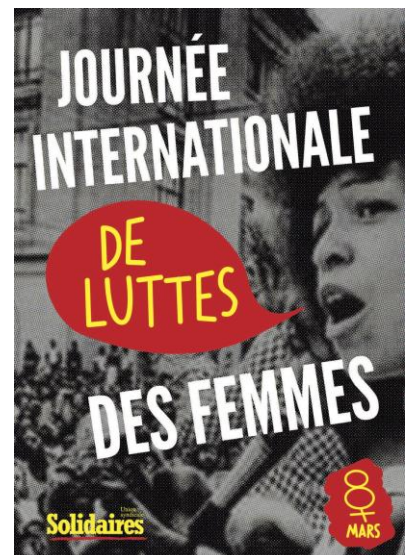
Pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la famille que dans la société toute entière, le 8 mars ne doit pas être une journée sans lendemain. Plus que jamais, il doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde.

Du matériel est et sera disponible sur le site <http://www.solidaires.org/8-mars-Toutes-et-tous-pour-les-droits-des-femmes>

A Paris, deux actions auront lieu :

Rassemblement le 8 mars à 12h30 devant le MEDEF (métro Ecole Militaire)

Manifestation le 8 mars à 18h, Fontaine des Innocents (Métro Les Halles)



Vierzon : la grève au centre des finances continue

Les agents du centre des finances publiques de Vierzon (Cher) sont en grève depuis le 19 janvier. Manque d'effectifs, départs en retraites non remplacés, le personnel est dans l'impossibilité d'assurer ses missions de service public. Face au déni de réalité de leur direction, **les agents ont donc cessé le travail pour dénoncer cette situation qui entraîne une forte dégradation de leurs conditions de travail.**

Soutenu-es par les organisations syndicales nationales dont Solidaires Finances publiques, les agents ont reçu des motions de soutien venues de toute la France.

La Direction générale a dû recevoir une délégation des personnels le 28 janvier accompagnée des trois secrétaires généraux des organisations syndicales nationales (Solidaires, CGT et FO)

Face au manque de réponses immédiates de la Direction générale, les personnels ont décidé de poursuivre leur mouvement. **Fin janvier, 72% des agents étaient en grève.** Des élus locaux émus de la situation sont également intervenus auprès de Michel Sapin.

A l'issue du 26 janvier, la grève a été reconduite avec un taux de 89% de grévistes ! Désormais chaque jour la grève est reconduite. Les agents ne lâcheront rien, soutenu-es par un vent de solidarité (tant financière que morale).

Début février, le conflit n'a pas cessé et les personnels restent toujours autant mobilisés. Le 11 février c'est tout le département du Cher qui appelait à la grève ! Une audience avec le Ministre Sapin était prévue le 17 février. **Ceux qui parient sur le pourrissement en seront pour leur frais !**

Pyrénées Orientales : soutien aux factrices et facteurs

Les factrices et les facteurs de Rivesaltes et Cabestany (Pyrénées Orientales) sont respectivement en lutte depuis 70 et 60 jours. Ces agents se battent autour d'une revendication principale : l'emploi. Ils et elles se heurtent à une inflexibilité de la Poste sur cette question qui est pour elle un véritable tabou.

A aucun moment, La Poste n'a entamé des négociations loyales et constructives préférant user de tous les artifices (remplacement des grévistes par des intérimaires, désinformation, etc.) pour tenter de démontrer aux yeux du plus grand nombre (postier(e)s, usagers, élus) que la grève ne paie pas. La Poste réfute obstinément l'idée qu'une poignée d'hurluberlus mettent à mal la stratégie nationale de l'entreprise fossoyeuse d'emplois et de bonnes conditions de travail. Les agents de Rivesaltes et Cabestany sont viscéralement convaincus du contraire.

Au-delà du combat catégoriel qu'ils et elles mènent, c'est aussi **la défense d'un service public postal universel et de qualité.** Pour mettre à bas la stratégie scélérate de La Poste qui nous impacte toutes et tous fortement, un soutien moral et financier est indispensable. Vous pouvez donc envoyer vos lettres de soutien et vos aides financières à SUD POSTE 66 2 boulevard Poincaré 66100 Perpignan.

16-17 mars : Etats généraux de la santé des travailleurs/ses

Il est d'usage d'inaugurer une nouvelle année par des résolutions. Celle du collectif pour la santé des travailleuses et travailleurs est de poursuivre un travail commencé il y a un an, par le lancement de l'appel « [Pour ne plus perdre sa vie à la gagner !](#) ».

Cet appel qui pointait la multiplication des attaques du patronat et du gouvernement contre les droits sociaux, notamment en matière de santé au travail, dans un contexte pourtant alarmant du fait de logiques organisationnelles qui, au nom d'une soi-disant « rationalisation » des coûts, aggravent l'exploitation des corps et dégradent de manière profonde la santé de tant de travailleurs/ses.

Le travail du Collectif se poursuit par la tenue les 16 et 17 mars des Etats généraux de la santé des travailleuses et travailleurs, à la bourse du travail de Paris.

Ce sont deux journées ouvertes à tous-tes, travailleurs/ses du privé et du public, équipes militantes, chercheurs/ses professionnel-les de la santé au travail, juristes, etc...

Ce sera l'occasion de **partager nos connaissances, nos pratiques et nos savoir-faire de lutte**, pour échanger et trouver les ressources qui nous manquent dans nos batailles quotidiennes, pour renforcer nos réseaux, trouver plus d'allié-es, pour partager nos victoires, parce qu'il y en a, et pour sortir de cet isolement qui empêche qu'elles soient plus nombreuses et plus fortes. Mais ces journées permettront aussi d'élaborer **des revendications communes, pour bâtir des campagnes en faveur de la santé des travailleurs/ses, pour construire dans la durée des mobilisations.**

Travailleurs/ses sans-papiers : pour la régularisation

Le mercredi 27 janvier, **300 travailleurs/ses sans-papiers, soutenu-es par l'intersyndicale du ministère du Travail CGT – SNU FSU – SUD, se sont présentés à la « Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi » (DIRECCTE).**

A travers l'Inspection du Travail, les travailleur-ses sans-papiers ont voulu rencontrer son ministère de tutelle, le Ministère du Travail, afin qu'il mette en place un large processus de régularisations des sans-papiers qui assèche durablement ce terreau d'esclavagisme moderne.

La circulaire Valls de novembre 2012 ne permettant plus que des régularisations au compte-gouttes, il est temps que ces travailleur-ses, par lesquels se développe un patronat voyou qui s'exonère ainsi de ses charges, rentrent dans leurs droits. **Ces travailleurs/ses, parce que sans-papiers, sont soumis-es à une surexploitation qui s'amplifie et se banalise, sont de plus en plus contraint-es au travail au noir ou dissimulé, subissent des cadences infernales pour des salaires de misère.**

Il aura fallu plus de 8 heures d'occupation pour obtenir une rencontre avec le directeur de cabinet de la ministre du travail, rencontre qui a permis de rappeler nos exigences :

- ♦ Que tout-e travailleur-se sans-papiers soit régularisé-e sur simple preuve de relation de travail, sans condition de durée, de séjour ou d'emploi,
- ♦ Que l'inspection du travail soit dotée d'un pouvoir de régularisation d'un-e sans-papiers sur simple constat d'une relation de travail,
- ♦ L'abrogation de la taxe de l'Office Français de l'Immigration et de l'intégration (OFII), discriminatoire et synonyme de préférence nationale, qui oblige l'employeur à payer une taxe avoisinant les 1000 euros pour l'embauche d'un-e travailleur/euse sans-papiers, que celui-ci paye en réalité de sa poche.

La mobilisation exemplaire du mercredi 27 janvier sera suivie de beaucoup d'autres si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour **engager un vaste processus de régularisations pour mettre enfin un terme à cet esclavagisme moderne et à l'amplification d'un patronat voyou**, qui profite sans vergogne de cette main d'œuvre très bon marché.

Retraité-es : nouvelle mobilisation le 10 mars

Les organisations syndicales de retraité-es UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFECGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraité-es FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA se sont rencontrées le 29 janvier 2016. Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites qui risquent de s'accroître selon plusieurs rapports (OCDE sur l'âge de départ, Cour des Comptes sur la réversion, COR sur la situation des retraité-es en France) et ont décidé d'appeler à une nouvelle mobilisation le 10 mars.

Ces organisations ont décidé d'amplifier la mobilisation commencée le 3 juin 2014 et de faire du 10 mars une nouvelle journée d'actions :

♦ **De demander une rencontre à M. Sapin**, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l'exonération de la majoration familiale, dont les importantes conséquences financières ont incité le gouvernement à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n'y étant pas assujetties les années précédentes. Elles revendiquent la remise en place de cette demi-part et de l'exonération de la majoration familiale.

♦ **De mobiliser le jeudi 10 mars sur la revendication centrale du pouvoir d'achat**, en baisse à cause du retard grandissant entre la revalorisation de l'ensemble du système des pensions et retraites par rapport au salaire moyen, de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraité-es, du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé.

Elles revendiquent notamment une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une pension complète, ainsi que la défense des pensions de réversions et leur déplaçonnement dans le régime général.

♦ **D'appeler les organisations de retraité-es dans les départements à se rencontrer**, afin d'amplifier la mobilisation et de préparer dès maintenant la mobilisation du 10 mars, manifestations, rassemblements, conférences de presse, etc.

Café zapatiste : les commandes, c'est maintenant !

La **campagne de commandes de café zapatiste 2016** se poursuit jusque fin février 2016. Envoyez un mail à devernay.pascal@wanadoo.fr avec le nombre de paquets commandés et envoyer le chèque à l'ordre de ECHANGES SOLIDAIRES à l'adresse : Solidaires 76, 8 rue de la savonnerie 76000 Rouen.

Le prix est toujours de 3.50 euros le paquet, moulu ou en grains (précisez bien). Merci de commander par 10 et multiples de 10. La livraison se fera en septembre 2016

27 février : nous serons à Notre-Dame-des-Landes

Face aux menaces du gouvernement, le mouvement anti-aéroport est plus dense et vivant que jamais. En témoignent la mobilisation en urgence de 20 000 personnes et près de 500 tracteurs sur le périphérique nantais le 9 janvier, les actions de blocages et mobilisations paysannes qui ont suivi, le rassemblement devant le tribunal de Nantes et les multiples manifestations dans des dizaines d'autres villes en France et au-delà.

La résistance à Notre-Dame-des-Landes est aujourd'hui devenue emblématique de tant d'autres luttes contre les destructions environnementales et sociales, de tant de combats face à la disparition des terres agricoles ou aux causes du changement climatique.

Elle marque un refus ferme de la marchandisation continue du territoire et de nos vies. Ce qui se construit sur la ZAD est porteur d'un immense espoir parce que s'y inventent d'autres manières d'habiter le monde, de cultiver, de créer et de s'organiser en commun.

Les 30 et 31 janvier, c'est un millier de personnes qui sont venues participer à plus de 30 chantiers simultanés pour renforcer ce que Vinci voudrait détruire. En ces temps d'état d'urgence en passe de devenir perpétuel et d'atteinte prolongée aux libertés publiques, **la détermination qui anime le bocage est un encouragement contagieux à ne pas se résigner.** Mais le 25 janvier, le juge des expropriations a prononcé l'expulsion des paysan-ne-s et habitant-e-s légaux de la ZAD : immédiate pour les exploitations agricoles, sous deux mois pour les habitations. Les quelques 200 nouvelles personnes qui, depuis 2007, se sont installées sur la ZAD pour y vivre et la protéger, sont, elles aussi, susceptibles d'être délogées par la force. La décision de passer à l'acte est aujourd'hui entre les mains du gouvernement.

A l'appel de la coordination des opposants au projet, les actions de soutien se multiplient depuis le début de l'année. Une nouvelle journée de mobilisation aura lieu le 27 février à Notre-Dame-des-Landes. L'annonce le 11 février d'un possible référendum local par François Hollande ne remet aucunement en cause la mobilisation du 27 février et notre détermination.

Il s'agit de montrer la détermination de dizaines de milliers de personnes, militant-e-s, citoyen-ne-s de tous âges. Il s'agit de soutenir la ZAD de Notre Dame des Landes pour enterrer définitivement un projet issu d'une période révolue et surtout pour défendre une autre façon de vivre, basée sur la justice sociale, l'égalité, la solidarité et la préservation de la planète.

Une nouvelle fois l'union syndicale Solidaires sera présente lors de cette journée, qui aura pour mot d'ordre l'arrêt des menaces d'expulsion sur les paysan-ne-s et habitant-e-s de la ZAD, ainsi que l'abandon définitif du projet d'aéroport. Et nous serons des dizaines de milliers à dire : **Celles et ceux qui habitent et cultivent la ZAD ne la quitteront pas ! Il n'y aura jamais d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes !**



Secteurs sociaux du 93 : convergence et luttes en perspective

Les professionnel-les des secteurs sociaux du 93 à l'appel d'une intersyndicale large (notamment SUD Santé sociaux, SUD CT, CGT, FSU, CNT, ...) se sont mobilisé-es en nombre.

Près de 150 salarié-es, étudiant-es de l'aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'insertion, de l'hébergement, de la petite enfance, de la psychiatrie, de la prévention spécialisée, du médico-social, de Pôle Emploi, de la fonction publique territoriale, de l'éducation nationale se sont rassemblé-es en assemblée générale.

Au-delà des différences de statuts, de conventions collectives, de métiers, d'employeurs ou de financeurs, la convergence est en route. Nous subissons toutes et tous une attaque en règle contre nos métiers. **Les logiques austéritaires, de marchandisation, de management par les chiffres et de contrôle social se déploient de manière similaire au détriment de la qualité de nos services et de l'accompagnement des publics.** Les prochaines semaines s'annoncent d'ores et déjà agitées pour les fossoyeurs du social.



Une nouvelle réunion intersyndicale doit avoir prochainement lieu pour mettre en musique les décisions de l'Assemblée générale. Soit, construire une plateforme unifiante (Plan d'urgence), préparer une **journée départementale d'action et de manifestation à Bobigny le 12 mars**, s'inscrire dans la **journée de défense de la Convention collective 66 le 15 mars**, organiser **le 5 avril des Etats Généraux Alternatifs du Travail social (EGATS) pour le 93** et réussir le **festival du travail social initié par le collectif avenir éduc's, les 14 et 15 mai.**